



# Mon parcours en Chirurgie Ambulatoire Adultes

Nous vous souhaitons la bienvenue au service LE PEARL, service de chirurgie ambulatoire. LE PEARL fait l'objet d'une organisation spécifique et adaptée qui vous garantit la qualité et la sécurité des soins. Cette prise en charge vous a été proposée, a été adaptée et personnalisée par le chirurgien et l'anesthésiste. Nous vous remercions de porter attention à ces recommandations et nous vous souhaitons un prompt rétablissement.

Le service LE PEARL

## || PRÉPARATION AU DOMICILE

### AVANT L'INTERVENTION

- La date et l'heure d'arrivée seront fixées par un appel téléphonique de l'infirmier(e) de coordination de la clinique dans les jours précédant l'intervention. **Il sera important de respecter cet horaire.**
- Prévenir l'infirmière de coordination **du lundi au vendredi de 10h30 à 17h00**, de toute modification à propos de l'état de santé, y compris s'il s'agit d'une possibilité de grossesse, en appelant le **0262 40 61 19**.
- Rester à jeun :
  - **Si l'opération se déroule le matin** : pas de petit-déjeuner. Liquides autorisés ✓ jusqu'à 5h30 **sauf indication contraire de l'anesthésiste.**
  - **Si l'opération se déroule l'après-midi** : petit-déjeuner normal avant 7h00. Liquides autorisés ✓ jusqu'à 11h00 sauf indication contraire de l'anesthésiste.
  - Ne pas **consommer d'alcool, ni fumer, durant les 12 heures précédant l'anesthésie.**
- Prendre les médicaments **conformément à la prescription de l'anesthésiste.**

#### Liquides autorisés :

- Eau
- Thé, café (avec modération)



#### Liquides interdits:

- Jus de fruit
- Lait



### LA DOUCHE PRÉ-INTERVENTION

- Prendre une douche **avec le savon doux liquide** recommandé par le chirurgien **la veille et le matin de l'intervention au plus près du départ pour la clinique.**

#### La dépilation

À réaliser selon l'indication du chirurgien ou médecin.



À la **TONDEUSE**  
(PAS de rasoir)

**Prendre la douche APRÈS dépilation**

#### La douche



Enlever le vernis, couper et curer les ongles.



Se mouiller le corps, la tête et les cheveux.

#### 1 Tête et cheveux



Utiliser un shampoing classique.

#### 2 Du cou au bassin (bras compris)



Faire mousser le savon doux liquide à mains nues ou à l'aide d'un gant propre.  
Frotter le visage et le cou en insistant derrière les oreilles.  
Insister sur : les aisselles, le nombril, les plis et les sillons sous mammaires.

#### 3 De la région génitale aux pieds



Savonner en dernier les plis de l'aîne, la région génitale, la région anale puis les pieds.

#### 4 Rinçage



Rincer abondamment de haut en bas.

**RENOUVELER le lavage une seconde fois selon la même méthode**



Se sécher avec une serviette propre et mettre des vêtements propres.

#### 5 Dents



Se brosser les dents.

- **Respecter les règles d'hygiène et de sécurité du bloc opératoire qui interdisent :**



- d'avoir sur les ongles : vernis, gel ou faux-ongles
- de porter des bijoux : boucles d'oreilles, bracelets, colliers, piercings
- de porter des lentilles de contact
- d'être maquillé
- de mettre de la crème hydratante

**Ne pas respecter ces consignes peut conduire à un report de l'intervention.**

# || ENTRÉE À LA CLINIQUE LE JOUR DE L'INTERVENTION

ADMISSION À LA CLINIQUE : LE \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

## Ne pas oublier d'apporter :

- Les documents présentés lors de la consultation d'anesthésie et de la pré-admission
- Les éléments non présentés lors de la pré-admission
- Résultats d'examens radiologiques, biologiques récents prescrits par le chirurgien et/ou l'anesthésiste
- Compte-rendu de consultation cardiologique demandée par l'anesthésiste

## POUR LES PATIENTS SOUS TUTELLE

- Autorisation d'opérer signée par le tuteur
- Carte d'identité du tuteur
- Copie du jugement ou des documents justificatifs prouvant la qualité du tuteur
- Le tuteur doit obligatoirement être joignable

Prévoir une personne valide et responsable pour vous raccompagner et ne pas rester seul au domicile la nuit suivant l'intervention.

## INTERVENTION

### Accueil par l'équipe du service de chirurgie ambulatoire qui :

- Réceptionne les documents apportés afin de compléter le dossier
- Pose au poignet un bracelet d'identification permettant de vérifier l'identité tout au long du séjour
- Explique le déroulement du séjour
- Installe en chambre ou au fauteuil en fonction de l'intervention
- Remet la tenue au patient afin de s'habiller pour l'intervention
- Réalise les soins nécessaires avant le départ pour le bloc opératoire

### Accompagnement au bloc opératoire par un brancardier.

### Accueil par l'équipe du bloc opératoire pour l'anesthésie et l'intervention chirurgicale.

## APRÈS L'INTERVENTION

- Accueil en salle de réveil pour une surveillance, en fonction de l'intervention
- Retour dans le service

Une hospitalisation éventuelle ne peut pas être exclue.

## || LA SORTIE

### AVANT LE DÉPART

Vous n'êtes pas autorisé à repartir seul et à rester seul la nuit suivant votre intervention.

#### Récupérer :

- Les consignes post-opératoires (soins, autorisation de sortie, retour à domicile, organisation de la nuit au retour)
- Les prescriptions et ordonnances de sortie
- Les documents médicaux (arrêt de travail si besoin)
- La lettre pour votre médecin traitant
- Le compte-rendu d'hospitalisation
- Le compte-rendu opératoire
- Un questionnaire de satisfaction à remplir et à remettre dans l'urne située à la sortie

Un appel de l'infirmier(e) de coordination sera réalisé le lendemain de l'intervention afin d'évaluer votre état de santé et répondre à vos interrogations.

### AU DOMICILE

- Prévoir une personne valide qui restera auprès de vous la nuit suivant votre intervention
- Suivre les consignes post-opératoires
- Ne prenez que des médicaments prescrits sur ordonnance
- Ne consommer aucune boisson alcoolisée pendant 24h
- Se reposer et s'alimenter selon les consignes des médecins
- Ne pas pratiquer d'activités physiques
- Ne conduisez pas de véhicule
- N'utilisez pas d'appareils potentiellement dangereux
- Ne prenez pas de décisions importantes car votre vigilance sera diminuée

Pour toutes questions, contactez la clinique du lundi 7h00 au samedi 12h00 au 0262 40 60 80.

Pour toutes urgences et en dehors de ces horaires, adressez-vous au secrétariat de votre chirurgien ou à votre médecin traitant.